

Produits pétroliers

Les stocks de sécurité jamais atteints

• A peine 30 jours de consommation disponibles alors que la réglementation exige le double

• Il faut 1,3 million de m³ de capacité de stockage supplémentaire

LE dossier fait débat depuis plusieurs années sans aucune avancée. Le stock de sécurité des produits pétroliers n'arrive toujours pas à dépasser la barre des 30 jours alors que la réglementation le fixe à deux mois de consommation. Ce qui nécessiterait une capacité de stockage supplémentaire de 1,3 million de mètres cubes. «Nous ne comptons pas sur l'aide de l'Etat. Le secteur est libéralisé et les nouvelles capacités de stockage sont, en principe, du ressort du privé. Néanmoins, le benchmark montre que dans certains pays, l'Etat a choisi de s'occuper du stockage mais cela nécessite des investisse-

ments importants», indique Adil Ziady, président du Groupement des pétroliers du Maroc. Pour l'instant, aucune indication

de la part du ministère de l'Energie sur la politique qui sera poursuivie sur ce dossier. Pourtant, son traitement est urgent. La

permis de remédier aux insuffisances. A l'exception du supercarburant qui dispose de capacités de stockage équivalentes à 79 jours de consommation, les autres produits enregistrent un déficit en capacités de stockage. A fin décembre 2015, le butane et le carburacteur disposent de capacités respectives équivalentes à 46 et 42 jours de consommation. Le fuel est à 26 jours chez les distributeurs et le gasoil à 56 jours de consommation.

La Cour des comptes a d'ailleurs recommandé un partenariat entre l'Etat et les opérateurs pétroliers dans une société d'économie mixte qui pourrait prendre en charge une partie du stockage de sécurité.

La prime spéciale de constitution des stocks, qui fait l'objet de polémique, pourrait contribuer au financement de ce projet. Le montant cumulé de cette prime est arrêté à 3 milliards de DH. Ce schéma devrait être complété par la réalisation d'infrastructures portuaires importantes pouvant accueillir des navires de grande capacité et les investissements connexes pour améliorer les capacités de réception et leur répartition sur le territoire national. Jusque-là, les mécanismes de financement des capacités de stockage ont abouti à des résultats satisfaisants. Il s'agit en particulier du système de ristourne et de la marge spéciale de constitution des stocks. D'ailleurs, la situation est telle que certaines dispositions législatives sont jugées inapplicables. C'est le cas en particulier des sanctions contre le défaut de constitution des stocks. □

K. M.



La prime spéciale de constitution de stocks arrêtée à 3 milliards de DH pourrait, selon la Cour des comptes, contribuer au financement d'une partie du stockage de sécurité. Et ce, dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat et les opérateurs pétroliers sous forme de société d'économie mixte (Ph. L'Economiste)

Cour des comptes a même tiré la sonnette d'alarme dans son dernier rapport. Elle a relevé que l'arrêt d'activité du raffineur local porte un risque supplémentaire sur la sécurité de l'approvisionnement du marché en produits pétroliers. Un marché qui était approvisionné à parts relativement égales par les importations de produits raffinés et de ceux produits par le raffineur local. Les efforts d'investissement dans de nouvelles capacités des dernières années n'ont pas